



**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU DIMANCHE 8 MAI 2016  
Affiché le lundi 9 mai 2016**

Date de la convocation : 21/04/2016

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 13

Votants : 14

Présents :

Mmes DEWAILLY, GUIMARD, LAROCHE, MONCOUCUT, NICOLAS, RAIMON.

MM. CEYROLLE, GIGON, MORISSE, PERLADE, PIPELIER, RAMOS, RICHARD.

Absents : MM. BRIAND et GUIRBAL, Mmes LUSSIEZ et ROUET.

Absent excusé: M. LIMET

Pouvoir: M. STRECK à M. PIPELIER

Secrétaire de séance : M. Patrick RAMOS

L'an deux mille seize, le huit mai à 10 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MORISSE, Maire.

**Délibération n°1 Election de la Rosière 2016**

Monsieur le Maire rappelle l'origine de la tradition de « la Rosière », instaurée par le testament de Monsieur Pierre EVEN.

La gestion du legs de Pierre EVEN est faite dans la pure tradition :

- un tiers est consacré à l'école pour une valeur de 500 €, inclus dans le financement des projets de l'école,
- un tiers pour le Club des Aînés pour une valeur de 500 €, inclus dans le financement du repas annuel,
- un tiers pour la Rosière, pour une valeur de 500 €. La première Rosière a été élue en 1881.

Chaque Demoiselle ayant exposé ses motivations, trois Demoiselles ont participé au vote et une a fait acte de candidature :

- Mademoiselle Sophie LIVONNEN, née le 16/03/1998 (électrice),
- Mademoiselle Amandine NOWAK, née le 10/07/1997 (électrice),
- Mademoiselle Faustine TEDOLDI, née le 10/01/1998 (candidate),

Au premier tour de scrutin, Mademoiselle Faustine TEDOLDI est élue « Rosière 2016 » avec 3 voix sur 3 et Mesdemoiselles Sophie LIVONNEN et Amandine NOWAK sont élues demoiselles d'honneur

A l'unanimité la Conseil Municipal entérine l'élection de Mademoiselle Faustine en tant que Rosière 2016.

La Rosière 2016 sera couronnée pour Salles en Fête le 18 juin.

***Délibération adoptée à l'unanimité avec 14 voix pour.***